

Budget antisocial, pour les hôpitaux chrétiens

Nouvelle vague de récriminations, mardi, suite aux restrictions budgétaires annoncées, dans le secteur des soins de santé. Après les syndicats, les mutuelles, la fédération Santhea et l'union professionnelle des radiologues, c'est au tour des hôpitaux chrétiens de dénoncer « *les coupes claires* » et « *les mesures d'économie non réfléchies qui pèsent tôt ou tard sur le patient* ».

Pour rappel, le gouvernement Papillon a décidé de raboter le budget 2012 des soins de santé de 2,3 milliards d'euros (8 % de moins que prévu). Dont 425 millions sous forme de diminution d'interventions de l'assurance maladie (Inami).

Olivier de Stexhe, directeur des hôpitaux gérés par les Mutualités chrétiennes (FNAMS), et Pierre Smiets, directeur de la fédération des hôpitaux chrétiens (FIH), dénoncent les restrictions qui affectent le financement des établissements de soins... Un financement qui repose désormais davantage sur les prélèvements effectués sur les honoraires que sur les subsides fédéraux.

En limitant drastiquement l'indexation des honoraires, le gouvernement impose aux hôpitaux « *une mesure d'économie linéaire qui comporte des risques socialement peu défendables* », insistent Olivier de Stexhe et Pierre Smiets : les médecins sont incités à s'installer dans un cabinet privé, plus rémunérateur, en dehors de l'hôpital. La porte ouverte, disent-ils, à l'essor « *d'une médecine duale* ». ■

R. G.